

# Mardis de la Mer : 50 ans de traité de l'Antarctique, et après ?

Publié le 18 octobre 2019 – Mis à jour le 5 novembre 2019

---

Date :

le 12 novembre 2019

Horaire :

de 18H00 à 19H30

Terrain de découvertes scientifiques, l'Antarctique est aussi un continent convoité pour ses ressources naturelles. Un traité signé dans les années 50 a mis en place un modèle unique de collaboration scientifique internationale à des fins pacifiques. Jusqu'à quand ?



---

## Un traité innovant mais fragile

---

Le traité sur l'Antarctique a initié un système juridique international unique qui a démontré depuis 50 ans qu'il est possible à des États de s'entendre autour d'objectifs tels que la recherche scientifique ou la protection de l'environnement. Mais résistera-t-il à la pression de la Chine qui a multiplié ses infrastructures de recherche sur tout le continent ?

Pour y voir plus clair, les Mardis de la Mer ont invité [Mikaa Mered](#), enseignant en géopolitique et relations internationales, spécialiste des zones Arctique & Antarctique, auteur de « *Les Mondes Polaires* » (PUF, octobre 2019).

---

## Mardis de la Mer, référence incontournable

---

Créé en 2004 par Eudes Riblier de l'Institut Français de la Mer (IFM) et [Christian Buchet](#), professeur à l'ICP, directeur du Centre d'études de la Mer (CETMER) et du conseil scientifique d'Océanides, ce cycle de 11 conférences fait appel aux meilleurs spécialistes des questions maritimes qu'elles soient économiques, écologique, politiques, militaires, scientifiques,

historiques ou spirituelles.

Photo : Pixabay melissa2760

Contact :

Mardis de la mer

## Programme

11 conférences les mardis de 18h à 19h30

## S'inscrire

Les Mardis de la mer sont particulièrement prisés, n'attendez pas pour vous inscrire.

**Conférence gratuite sur inscription obligatoire**

## À lire aussi



**La femme au Moyen Âge | Colloque**



**L'intelligence artificielle, alliée ou obstacle pour l'homme du futur ?**



**Education et Bien Commun**